



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 2022/Voirie/Maillen

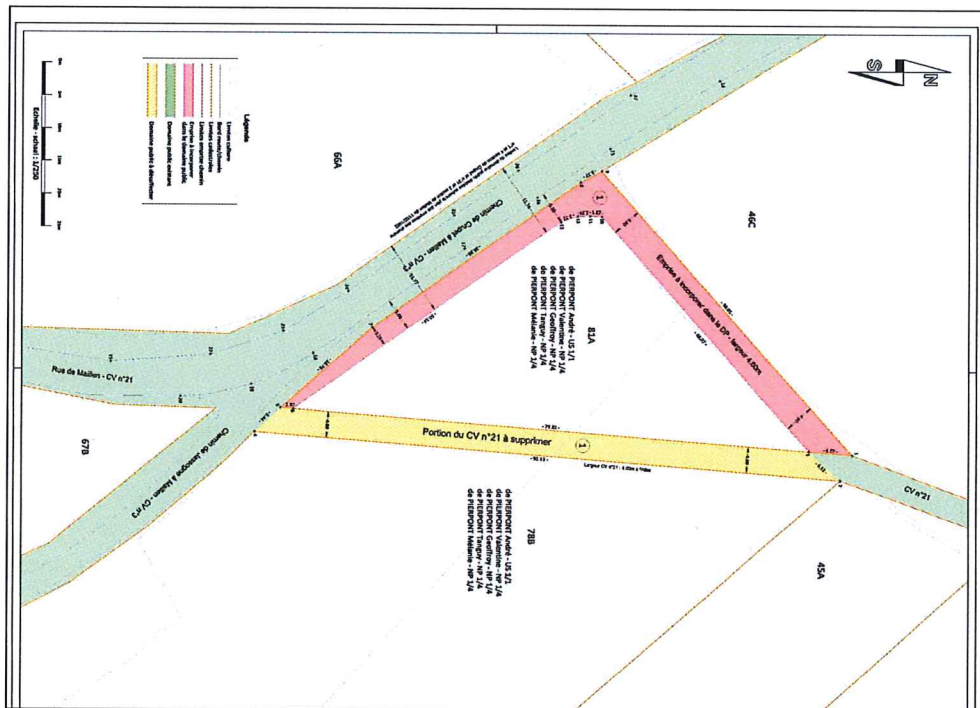
Enquête publique

DANS LE CADRE DU DECRET DU 06 FEVRIER 2014
RELATIF A LA VOIRIE COMMUNALE

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, concernant :

Maillen

1. Suppression d'une portion du chemin n°21 (en jaune sur le plan ci-dessous)
2. Création d'un nouveau chemin reliant la rue de Crupet - chemin n°3 au chemin n°21 (en rose sur le plan ci-dessous)
3. Modification par élargissement du chemin n°3 à l'Atlas des chemins vicinaux (en rose sur le plan ci-dessous)



Date d'ouverture de l'enquête	Lieu date et heure de clôture de l'enquête
25/10/2022	Administration communale d'ASSESSE Service Cadre de Vie - 23/11/2022 à 16h

Les personnes qui ont des observations et/ou des réclamations à faire valoir au sujet de ce projet sont priées de les faire parvenir par écrit à l'Administration Communale d'Assesse, Service Cadre de Vie (cadredevie@assesse.be) ou de les formuler auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale d'Assesse (service Cadre de vie) du 25/10/2022 au 23/11/2022

- Uniquement sur rendez-vous de 8h30 à 16h du lundi au jeudi (083 63 68 47)
- Uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance le lundi de 16h à 19h

M. PAULUS


Directrice Générale F.F.

Pour le Collège communal,



J.-L. MOSSERAY


Bourgmestre